

## MAINSTAY ANNONCE L'EXERCICE PARTIEL DE L'OPTION DE SUR-ALLOCATION, AUGMENTANT AINSI LE PRODUIT BRUT DE L'OFFRE À ENVIRON 18,8 M€

**Ce document ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.**

DUBLIN--([BUSINESS WIRE](#))-- Regulatory News:

Mainstay Medical International plc (« **Mainstay** ») (Paris:MSTY) annonce, dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et sur l'Enterprise Securities Market de la Bourse de Dublin, que l'option de sur-allocation octroyée à Kempen & Co et Société Générale, dans leur rôle de Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés, a été partiellement exercée en date du 28 mai 2014. L'exercice partiel de l'option de sur-allocation donne lieu à l'émission de 38 264 nouvelles actions ordinaires au prix de l'offre, soit 21,15 euros par action, pour un montant total d'environ 0,8 M€. En conséquence, le nombre total d'actions ordinaires Mainstay offertes dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 889 439 actions nouvelles portant ainsi le produit brut de l'offre à environ 18,8 M€.

Une demande de cotation et d'admission aux négociations sur Euronext Paris et sur l'ESM a été faite pour les 38 264 nouvelles actions ordinaires. Il est prévu que les 38 264 nouvelles actions ordinaires soient admises et commencent à s'échanger sur Euronext Paris à partir de 9h00 (CET) le 30 mai 2014 et sur l'ESM à partir de 8h00 (heure de Dublin) le 4 juin 2014.

### *Total des droits de vote*

Conformément au Règlement sur la Transparence (Directive 2004/109/CE) de 2007, Mainstay confirme que, en date du 29 mai 2014, le capital de Mainstay est composé de 4 294 141 actions ordinaires (donnant chacune droit à un droit de vote) et 40 000 actions différées (*deferred shares*) de 1€ chacune (ne donnant droit à aucun droit de vote). Par conséquent, les actionnaires devront utiliser le nombre de 4 294 141 au dénominateur de tout calcul visant à déterminer s'ils doivent notifier leur participation, ou le changement de leur participation, au sein du capital de Mainstay comme ils y sont tenus par la Directive Transparence (Directive 2004/109/CE) de 2007 et par les Règles sur la Transparence de la Banque Centrale Irlandaise.

Par ailleurs, conformément à l'article 631-10 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Société Générale, en sa qualité d'agent stabilisateur, indique que :

- elle a réalisé des opérations de stabilisation sur les actions ordinaires Mainstay (IE00BJYS1G50) ;
- la stabilisation a débuté le 29 avril 2014 ;
- la stabilisation a fini le 28 mai 2014.

Les opérations de stabilisation ont été réalisées dans les conditions suivantes :

<b>Date</b>	<b>Prix au plus bas</b>	<b>Prix au plus haut</b>
29/04/2014	20.900	21.150
30/04/2014	20.800	21.150
02/05/2014	21.150	21.150
05/05/2014	20.930	21.150
06/05/2014	21.150	21.150
07/05/2014	20.930	21.150
08/05/2014	20.800	21.150
09/05/2014	21.150	21.150
12/05/2014	21.150	21.150
13/05/2014	20.910	21.150
14/05/2014	21.140	21.140
15/05/2014	21.140	21.140
16/05/2014	20.800	21.140

**Pour plus d'informations :**

## **Coordinateurs globaux et teneurs de livre associés**

---

Kempen & Co N.V.	Société Générale
Beethovenstraat 300	Tour Société Générale 17,
1077 WZ Amsterdam	Cours Valmy,
Postbus 75666	92972 Paris La Défense
1070 AR Amsterdam	France
The Netherlands	

---

## **Co-chef de file et conseiller auprès de l'ESM**

---

Davy  
Davy House  
49 Dawson Street  
Dublin 2, Ireland

---

## **Conseil en Média et relations investisseurs**

---

FTI Consulting (Dublin)	FTI Consulting (Paris)
10 Merrion Square	5, Rue Scribe
Dublin 2, Ireland	75009 Paris, France
+353 1 663 3600 ou <a href="mailto:mainstay@fticonsulting.com">mainstay@fticonsulting.com</a>	+33 1 47 03 69 48 ou <a href="mailto:mainstay@fticonsulting.com">mainstay@fticonsulting.com</a>
Eillish Joyce / Jonathan Neilan	Arnaud de Cheffontaines / Stephan Dubosq

---

## **Avertissement**

*Ce document ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de valeurs mobilières, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit.*

*Les informations contenues dans ce communiqué sont purement indicatives et ne sont ni complètes ni exhaustives. L'information mentionnée dans le présent communiqué est donnée uniquement à la date de ce communiqué (sauf indication contraire) et reste sujette à des mises à jour et des changements.*

*Le prospectus de Mainstay Medical International Plc (la « Société ») a été approuvé par la Banque centrale irlandaise (Central Bank of Ireland) le 9 avril 2014 et notifié à l'Autorité des marchés financiers pour obtenir le passeport nécessaire pour la cotation et admission aux négociations des actions ordinaires de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris et sur l'Enterprise Securities Market opéré par la bourse irlandaise et l'offre de ces actions au public en France. Le prospectus peut être consulté sur le site internet de la Société ([www.mainstay-medical.com](http://www.mainstay-medical.com)) et une traduction du résumé du prospectus en français est disponible sur les sites internet de la Société et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Toute décision de souscrire aux valeurs mobilières faisant l'objet de l'Offre par la Société doit être prise uniquement sur la base des informations contenues dans le prospectus et les investisseurs devraient également lire l'ensemble des facteurs de risque contenus dans le prospectus. La Société attire l'attention du public en France sur le chapitre 2 « Risk Factors » du prospectus et leur traduction en français dans le résumé du prospectus. Ces risques peuvent avoir un impact négatif significatif sur la Société et ses filiales, leurs activités, leur situation financière, leurs résultats et perspectives, et sur le cours de ses actions admises à la cotation sur Euronext Paris et l'ESM.*

*Les informations contenues dans ce communiqué sont purement indicatives et ne sont ni complète ni exhaustive. Le lecteur ne peut pas compter sur le caractère exact ou complet des informations contenues dans ce document et ne peut donc pas se fonder sur ces informations pour quelque motif que ce soit.*

*La distribution de ce communiqué est soumise à des restrictions dans certains pays. Toute personne recevant communication de ce document doit se renseigner sur les restrictions applicables et s'y conformer.*

*En particulier :*

*Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription, ni la sollicitation d'un ordre de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle une offre, le démarchage, ou la vente pourrait faire l'objet de restrictions aux Etats-Unis, ou dans tout autre pays. Aucune valeur mobilière ne peut être offerte ou vendue aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Il est précisé qu'aucune des valeurs mobilières de la Société n'ont été et ne seront enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que la Société n'envisage de procéder à une offre au public aux Etats-Unis pour aucune de ses valeurs mobilières.*

*Le présent communiqué contient des déclarations qui sont ou pourraient être comprises comme étant prospectives. Ces déclarations peuvent souvent être identifiées par les mots tels que « anticiper », « croire », « estimer », « s'attendre à », « ambitionner », « avoir l'intention de », « planifier », à travers l'utilisation le cas échéant du conditionnel ou dans chaque cas, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire, ou par une discussion de la stratégie, des objectifs, événements futurs ou intentions. Ces déclarations prospectives intègrent tous les éléments qui ne constituent pas un fait historique. Ces déclarations sont mentionnées dans différents paragraphes du présent communiqué et contiennent, mais ne sont pas limitées à, des déclarations relatives aux intentions, aux estimations et aux attentes de la Société concernant, notamment, ses résultats d'exploitation, sa situation financière, ses objectifs, sa stratégie de financement, ses attentes en en termes de recherche et de développement produit, les approbations par les autorités compétentes, le système de remboursement pour le produit, les coûts de vente et le taux de pénétration de ses produits.*

*Par leur nature, ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes dans la mesure où elles concernent les événements et circonstances futurs. Les déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de résultats futurs et les résultats actuels de la Société (ainsi que le développement du marché et de l'industrie au sein desquels la Société évolue) pourraient différer significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives mentionnées dans le présent communiqué. Même si les résultats opérationnels, la situation financière et la croissance future de la Société ainsi que le développement des marchés et de l'industrie où la Société opère sont en ligne avec ces déclarations prospectives, ces résultats et développements ne seront pas nécessairement un indicateur de résultats ou développements futurs. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les réalisations effectives comprennent notamment l'évolution globale de l'activité économique et industrielle, les conditions du marché pour les équipements médicaux, l'évolution de l'industrie, la concurrence, les changements réglementaires, les modifications de dispositifs fiscaux, la disponibilité et le coût de financement en fonds propres, les fluctuations des taux de change, les changements dans la stratégie de la Société, les incertitudes politiques ou économiques ainsi que d'autres facteurs qui seront décrits dans le prospectus qui sera publié par la Société. Les déclarations prospectives mentionnées dans le présent communiqué sont données uniquement à la date de ce communiqué.*

## Contacts

### **Conseil en Média et relations investisseurs**

FTI Consulting (Dublin)

Eilish Joyce / Jonathan Neilan, +353 1 663 3600 ou  
[mainstay@fticonsulting.com](mailto:mainstay@fticonsulting.com)

ou

FTI Consulting (Paris)

Arnaud de Cheffontaines / Stephan Dubosq, +33 1 47  
03 69 48

[mainstay@fticonsulting.com](mailto:mainstay@fticonsulting.com)

Source: Mainstay Medical International plc